

5782  
—  
118

Huller

Verriers -

12 août 1929.

Monsieur,

Monsieur van Puyvelde, conservateur en chef, a bien reçu votre lettre du 9 août.

Avant son départ pour l'étranger, il m'a priée de vous faire savoir que vous ne lui êtes redevable de rien.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

à Monsieur Armand Hullen

Charbons, Cokes et Briquettes

Verviers.

Téléphone 136

# Armand Hullen

Charbons, Cokes & Briquettes

**Herman HULLEN, S<sup>r</sup>**

Verviers, le 9 Aout 1929.

Monsieur Le Conservateur en Chef.

Je possède et honore de 30 feuillets et ne saurais trop vous remercier de votre obligeance et de votre franchise.

Si je m'en rapporte à votre opinion, je vous aurai dérangé pour bien peu de chose.

Comme votre avis m'est précieux quand même, je vous serais obligé de me faire savoir de quels honoraires je vous suis redevable.

Excusez-moi de venir encore troubler votre repos forcé, dont j'espère et souhaite que vous en retiriez tout le bien que vous en attendez.

Avec mes remerciements réitérés, agréés, Monsieur Le Conservateur en Chef, mes salutations dévouées.

H. Hullen

Madame,  
Veuillez répondre qu'à mon départ  
j'ai dit qu'il ne m'est redevable de rien.

I juillet 1929.

Monsieur,

Je me suis rendu à la Maison Mommen, où j'ai examiné les quatre tableaux dont vous m'avez demandé de faire l'expertise.

Le n° 9 me paraît une oeuvre assez médiocre. Elle a été repeinte en plusieurs endroits et, si elle présente quelque peu du clair obscur en honneur à l'époque baroque, elle ne possède aucune qualité des oeuvres de l'entourage de Rembrandt

Le n° 10 me paraît être de Bartholomeus Van der Ast, un peintre hollandais. Celui-ci est né à Middelbourg et travailla à Utrecht et à Delft entre 1600 et 1656.

Le n° 11 me semble un travail de Jan Leemans de la Haye.

Le n° 12 une oeuvre de la jeunesse d'Abraham Van Diepenbeek. Elle porte son monogramme et la date. C'est une copie d'un tableau de Rubens, étude pour l'Erection de la Croix de la Cathédrale d'Anvers, que j'ai vu vendre l'année passée à la vente Holbord à Londres.

Voilà les résultats d'un premier contact avec les oeuvres  
*Aucun des tableaux ne pourrait intéresser les Musées Royaux.*  
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Huller

rue Armand Simonis, 23,

Verviers.

I juillet 1929.

Monsieur,

Je me suis rendu à la Maison Mommen, où j'ai examiné les quatre tableaux dont vous m'avez demandé de faire l'expertise.

Le n° 9, me paraît une oeuvre assez médiocre. Elle a été repeinte en plusieurs endroits et, si elle présente quelque peu du clair obscur en honneur à l'époque baroque, elle ne possède aucune qualité des oeuvres de l'entourage de Rembrandt.

Le n° 10 me paraît être de Partholomeus Van der Ast, un peintre hollandais. Celui-ci est né à Middelbourg et travailla à Utrecht et à Delft entre 1600 et 1656.

Le n° 11 me semble un travail de Jan Leemans de La Haye.

Le n° 12 est une oeuvre de la jeunesse d'Abraham van Diepenbeek. Elle porte son monogramme et la date. C'est une copie d'un tableau de Rubens, étude pour l'Erection de la Croix, de la Cathédrale d'Anvers, que j'ai vu vendre l'année passée à la vente Holford à Londres.

Voilà les résultats d'un premier contact avec les oeuvres.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur H. Huller

rue Armand Simonis, 23, Verviers.

juin  
Versées 19 Mai 1924.

Monsieur Le Conservateur en Chef  
des Musées Royaux des Beaux-Arts  
Bruxelles.

Monsieur,

Suite à v<sup>re</sup> honore du 27 Mai d<sup>e</sup>,  
je vous confirme ma lettre du 28 d<sup>e</sup>.

Je m'en voudrais de vouloir vous presser en  
quoi que ce soit; mais comme j'attache le plus  
grand prix à v<sup>re</sup> opinion et les quatre tableaux  
en question, je dois vous avouer que je serais  
heureux de recevoir de vos nouvelles à leur sujet.

Excusez la liberté prise et avec mes  
remerciements anticipés, agréés, Monsieur  
Le Conservateur en Chef, mes salutations  
dévouées

H. Muller

232. Arm. Simonis

Terviers 28 Mai 1929.

Monsieur Le Conservateur en Chef.  
des Musées Royaux des Beaux-Arts.  
Bruxelles.

Monsieur,

Je vous remercie infiniment  
de votre empressement à déférer à ma  
requête.

Suite à votre honorée du 27 et je mande  
par même courrier à la maison F. Hommen  
de vous autoriser et de vous donner toutes  
facilités pour procéder à l'examen de  
quatre tableaux et au besoin à leur  
transfert à mes frais en tout endroit que  
vous jugerez convenable pour accomplir  
votre tâche.

Les quatre tableaux en question sont :

- n° 9 Groupe de 3 femmes, Ecole de Rembrandt.
- n° 10 Nature morte (ancien) attribuée à David de Peem
- n° 11 Accessoire de fauconnier (ancien) par inconnu
- n° 12 Vase en croix attribué à Abraham van Diepenbeek

J'avais omis de mentionner dans ma lettre

Signé AD / 1631

~~AD~~ ce dernier tableau qui porte dans un coin le  
~~AD~~ monogramme d'Abraham van Diepenbeek.

Et titre de simples renseignements le n° 9,  
groupe de 3 femmes, porte au dessus, dans le  
coin droit, je crois, une signature: Rembrandt  
et un millésime dont j'ai oublié la date.

(par me) Le n° 10. Nature morte, fruits, attribuée à David  
de Heem porte en dessous, coin droit ou gauche,  
des initiales et un millésime, 1642, si je me  
souviens bien.

Le n° 11 doit aussi porter une signature, mais  
je n'ai pu la retrouver.

Dans l'attente de votre appréciation, que je  
vous prierai de me donner bien franchement,  
après examen approfondi des oeuvres en question,  
agréé, Monsieur Le Conservateur en chef, avec  
mes remerciements anticipés, mes salutations  
dévouées.

H. Muller

H. Muller

232. Arm. Simonis.

27 mai 1929.

Monsieur,

Je trouve votre lettre en rentrant d'un voyage en Espagne et je m'empresse d'y répondre.

Je suis tout prêt à faire l'examen des tableaux dont vous me parlez et à vous dire franchement ce que j'en pense. Veuillez faire savoir à la Maison Monnen que vous m'autorisez à examiner les tableaux en question.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Fernan Hullen

rue Armand Simonis, 23,

Verviers.

Verviers 18. 5. 29

Monsieur le Conservateur

Mon oncle M. van Hullen, de  
Verviers, me demande de vous  
écrire pour attirer votre  
attention sur une demande  
qu'il veut vous faire.

Il désirerait le ou camp  
des Verviers Comen t'ing à examiner  
un tableau qu'il possède et  
je vous prie de bien lui dire  
ce que vous en pensez.

Voiz f<sup>o</sup> 3.

Vous un Haller Craint que vous  
ni attachiez pas d'importance à sa  
lettre, car il suppose que vous devez  
être assailli de demandes d'avis  
sur des toiles absolument dénuées  
d'intérêt et qu'une raison vous  
ne donnez pas <sup>sur</sup> ces sollicitations  
fontidues.

Cette fois il s'agit d'un très  
curieux tableau. Pour moi  
il est absolument déconcertant.  
à côté des pires défauts d'is-  
troupe de singuliers puantes.  
A qui, à quelle école le rattache?

Vous un Haller croit qu'il  
représente les trois âges de la vie,  
je crois plutôt qu'il représente  
l'effroi des fées de Cécrops trouvant  
dans une corbeille le petit Erick ouais  
les jambes entourées d'un serpent.

Le tableau a été attribué  
à Rembrandt.

Dans l'espérance que  
vous voudrez bien prendre  
en considération la demande  
de M<sup>me</sup> Haller, je vous  
prie, M<sup>me</sup> le Curateur,  
de vouloir agréer l'assurance  
de mes sentiments distingués

M. Sorene

Curateur de M<sup>me</sup> Comunal  
de Verviers.

Terriens le 21 Mai 1929.

Monsieur Le Conservateur en Chef.

Je possède un tableau ancien (de l'école Hollandaise, époque de Rembrandt m'assure-t-on) qui m'intrigue vivement, tant au point de vue du sujet que de la facture, ainsi que tous les connaisseurs sérieux et artistes-peintres qui l'ont vu.

Désirant beaucoup avoir à son sujet l'avis d'une compétence reconnue, je me permets de m'adresser à vous, à qui nos musées de Bruxelles sont redevables déjà de maintes identifications inespérées et inappréciables qui, jointes à vos travaux si érudits, confèrent à vos jugements tant d'autorité.

Si je me suis décidé à recourir à vos lumières, c'est aussi sur les conseils de Monsieur Maurice Pirrenne, l'artiste peintre si apprécié et conservateur du Musée de Terriens qui estime que c'est là une oeuvre susceptible de vous intéresser au plus haut point.

En conséquence, je vous serais fort obligé de bien vouloir me faire savoir à quelles conditions vous seriez disposé à me donner consultation sur la peinture en question, ainsi que sur deux natures mortes dont l'une attribuée à David Deheem et l'autre d'auteur ancien inconnu.

Totalement inconnu de vous, je vous prie de croire que vous pouvez avoir tous vos apaisements et les conséquences de la tâche délicate que je vous propose.

En tout cas, je puis vous assurer que quelle que soit  
votre appréciation, je n'aurai qu'à vous remercier très  
sincèrement d'avoir bien voulu me prêter un concours  
aussi expert et autorisé que le vôtre pour résoudre une  
énigme qui me préoccupe depuis longtemps.

A vous lire, agréés, Monsieur Le Conservateur en Chef,  
mes salutations dévouées.

Herman Hullen

23 rue Armand Simonis.

Terviers.

N. B. Pour votre gouverne, les trois tableaux en question  
se trouvent actuellement à Bruxelles en dépôt à la  
Maison Félix Hommen, 37 rue de la Charité, où vous  
pourriez aller les voir, si, comme je l'espère bien, nous ns.  
mettons d'accord.